

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 80

présenté par
M. Tardy

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« supérieur »

le mot :

« inférieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si le fait d'avoir un âge avancé n'entraîne pas nécessairement une consommation d'énergie plus importante, avoir des enfants en bas âge est un facteur bien plus certain de surconsommation d'énergie.